

DEPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 16 novembre 2010 - Salle du Conseil Municipal - Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Date de convocation : 2 novembre 2010*

PRESENTS : M. JULLIAN Jean-Pierre, Maire, M. PRUGNAUD Jean-Philippe, M. MEZRICH Eric, M. BERBESSOU Jacques, M. CONDOM Alain, M. LEGAS Patrick, Mme CLEMENT Annette, M. DARRIEUTORT Jacques, M. DUCOS Jacques, Mme DUPOUY Cécile, M. SAPHY Bernard, Mme PETIT Janine, Mme DUPARC Frédérique, Mme ESCAFFRE Elodie, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette, Mme DEYRIS Myriam, M. FRICOT Eric, Mme DUBOURDIEU Françoise, M. MORIN Claude, Mme VIEMON Nadine, M. CHEVALIER Nicolas, Mme DEGARDIN Lucile, M. BOISSE Olivier.

ABSENTS EXCUSES : Mme RODRIGUEZ Annie procuration à M. MEZRICH Eric
M. CHEVALIER Daniel procuration à M. CHEVALIER Nicolas
M. LINXE Christophe procuration à Mme VIEMON Nadine
Mme GARRABOS Maryse procuration à Mme TAPIAU-DANGLA Arlette
M. PALUS Miguel procuration à Mme ESCAFFRE Elodie
M. SALOMON Alain procuration à M. BOISSE Olivier

Objet : APPROBATION DE LA REVISION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Numéro d'ordre : 1

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L123-10, L123-13, R123-24 et R123-25,

Vu la délibération en date du 12 avril 2010, prescrivant une procédure de révision simplifiée du PLU destinée à créer une zone réservée aux activités commerciales et de services d'intérêt général dans le secteur de LOUSTAOU/LUBET et fixant les modalités de la concertation en application de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme,

Vu l'arrêté municipal du 20 août 2010 mettant le projet de révision simplifiée du PLU à l'enquête publique,

Vu les modalités de concertation mises en œuvre :

- Mise à disposition du public du dossier et ouverture du registre de concertation le 14 avril 2010 pour toute la durée de la procédure,
- Information régulière sur le site internet de la commune,
- Réception par Monsieur le Maire de Monsieur le Président de la SEPANSO Landes à sa demande le 29 septembre 2010,
- Information dans le journal SUD-OUEST sur les évolutions du projet les 14 et 15 avril, 5 et 6 mai, 22, 29 et 30 juin, 22, 24, 27 et 29 septembre, 1^{er} et 7 octobre 2010,
- Publication dans les journaux SUD-OUEST des 26 août et 14 septembre 2010 et ANNONCES LANDAISES des 28 août et 18 septembre 2010 de l'avis d'ouverture de la procédure d'enquête publique,

.../...

- Publication dans le journal SUD-OUEST du 1^{er} octobre 2010 d'un avis de présentation publique du dossier de révision le 6 octobre suivant,
- Présentation publique le 6 octobre 2010, au forum de Saint-Pierre-du-Mont, du dossier de révision en cours d'enquête publique suite à l'avis du 1^{er} octobre 2010,
- Compte rendu de cette présentation publique dans le journal SUD-OUEST du 7 octobre 2010.

Vu l'absence d'observation, à l'issue de la concertation qui s'est déroulée durant toute la procédure, sur le registre mis à disposition du public pendant toute sa durée,

Vu le bilan de la concertation présenté par Monsieur le Maire,

Vu les conclusions et l'avis favorable du commissaire enquêteur,

Considérant : - que la concertation n'a donné lieu à aucune observation sur le registre mis à disposition du public durant toute la procédure,

- que les résultats de l'enquête publique ne conduisent à aucune modification du projet tel qu'il a été présenté,
- que la révision simplifiée du PLU est prête à être approuvée telle qu'elle est présentée au conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- de clore la procédure de concertation sur la base du bilan exposé,
- d'approuver la révision simplifiée du PLU visant à étendre le secteur de zone AUec réservé aux activités commerciales et de services au sud-est du territoire communal, dans le secteur de Loustaou /
- Lubet afin de permettre la réalisation d'un projet regroupant plusieurs enseignes commerciales,
- que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,
- que le PLU approuvé sera tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture,
- que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité et, conformément à l'article L.123-12, dans un délai d'un mois suivant sa transmission au Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au PLU, ou dans le cas contraire à dater de la prise en compte de ces modifications.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTE : main levée
 bulletin secret

Blancs : -

Nuls : -

Votants : 19

Pour : 19 M. JULLIAN Jean-Pierre
M. PRUGNAUD Jean-Philippe
M. MEZRICH Eric
M. BERBESSOU Jacques
M. CONDOM Alain
M. LEGAS Patrick
Mme CLEMENT Annette
M. DARRIEUTORT Jacques
M. DUCOS Jacques
Mme DUPOUY Cécile
M. SAPHY Bernard
Mme PETIT Janine
Mme DUPARC Frédérique
Mme VIEMON Nadine
Mme DEGARDIN Lucile
M. BOISSE Olivier
par procuration : Mme RODRIGUEZ Annie
M. LINXE Christophe
M. SALOMON Alain

Contre : -

Abstentions : ne participent pas au vote : 10 Mme ESCAFFRE Elodie
Mme TAPIAU-DANGLA Arlette
Mme DEYRIS Myriam
M. FRICOT Eric
Mme DUBOURDIEU Françoise
M. MORIN Claude
M. CHEVALIER Nicolas
par procuration : M. CHEVALIER Daniel
Mme GARRABOS Maryse
M. PALUS Miguel

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre-du-Mont, le 17 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Pierre JULLIAN

Pour extrait certifié conforme et certification
par le Maire que le présent acte est devenu
exécutoire par :
- Dépôt à la Préfecture le
- Affichage le

DEPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 16 novembre 2010 - Salle du Conseil Municipal - Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Date de convocation : 2 novembre 2010*

PRESENTS : M. JULLIAN Jean-Pierre, Maire, M. PRUGNAUD Jean-Philippe, M. MEZRICH Eric, M. BERBESSOU Jacques, M. CONDOM Alain, M. LEGAS Patrick, Mme CLEMENT Annette, M. DARRIEUTORT Jacques, M. DUCOS Jacques, Mme DUPOUY Cécile, M. SAPHY Bernard, Mme PETIT Janine, Mme DUPARC Frédérique, Mme ESCAFFRE Elodie, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette, Mme DEYRIS Myriam, M. FRICOT Eric, Mme DUBOURDIEU Françoise, M. MORIN Claude, Mme VIEMON Nadine, M. CHEVALIER Nicolas, Mme DEGARDIN Lucile, M. BOISSE Olivier.

ABSENTS EXCUSES : Mme RODRIGUEZ Annie procuration à M. MEZRICH Eric
M. CHEVALIER Daniel procuration à M. CHEVALIER Nicolas
M. LINXE Christophe procuration à Mme VIEMON Nadine
Mme GARRABOS Maryse procuration à Mme TAPIAU-DANGLA Arlette
M. PALUS Miguel procuration à Mme ESCAFFRE Elodie
M. SALOMON Alain procuration à M. BOISSE Olivier

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DES LANDES POUR L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES « BOURRASSE I »

Numéro d'ordre : 2

Le montant des travaux d'aménagement du lotissement d'activités économiques « Bourrassé I » s'établit comme suit :

- travaux d'eau potable, incendie et assainissement	39 000 €
- travaux d'aménagement de la voirie et des trottoirs	57 000 €
- frais de géomètre	4 000 €
- montant de l'opération.....	100 000 €

Cet aménagement peut faire l'objet d'une subvention du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- de solliciter du Conseil Général des Landes l'attribution d'une subvention pour la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement d'activités économiques « Bourrassé I ».

Nombre de membres en exercice	:	29	
Nombre de membres présents	:	23	
Nombre de suffrages exprimés	:	29	

VOTE : main levée
 bulletin secret

Pour	:	29	Blancs	:	
Contre	:		Nuls	:	
Abstentions	:		Votants	:	29

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre-du-Mont, le 17 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Pierre JULLIAN

Pour extrait certifié conforme et certification
par le Maire que le présent acte est devenu
exécutoire par :
- Dépôt à la Préfecture le

DEPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 16 novembre 2010 - Salle du Conseil Municipal - Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Date de convocation : 2 novembre 2010*

PRESENTS : M. JULLIAN Jean-Pierre, Maire, M. PRUGNAUD Jean-Philippe, M. MEZRICH Eric, M. BERBESSOU Jacques, M. CONDOM Alain, M. LEGAS Patrick, Mme CLEMENT Annette, M. DARRIEUTORT Jacques, M. DUCOS Jacques, Mme DUPOUY Cécile, M. SAPHY Bernard, Mme PETIT Janine, Mme DUPARC Frédérique, Mme ESCAFFRE Elodie, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette, Mme DEYRIS Myriam, M. FRICOT Eric, Mme DUBOURDIEU Françoise, M. MORIN Claude, Mme VIEMON Nadine, M. CHEVALIER Nicolas, Mme DEGARDIN Lucile, M. BOISSE Olivier.

ABSENTS EXCUSES : Mme RODRIGUEZ Annie procuration à M. MEZRICH Eric
M. CHEVALIER Daniel procuration à M. CHEVALIER Nicolas
M. LINXE Christophe procuration à Mme VIEMON Nadine
Mme GARRABOS Maryse procuration à Mme TAPIAU-DANGLA Arlette
M. PALUS Miguel procuration à Mme ESCAFFRE Elodie
M. SALOMON Alain procuration à M. BOISSE Olivier

**Objet : DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUETE PREALABLE A LA
DUP ET PARCELLAIRE POUR L'ACQUISITION DE
L'EMPLACEMENT RESERVE N°11**

Numéro d'ordre : 3

Le dossier de révision simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme met en place un emplacement réservé n°11 au profit de la commune pour la création d'un échangeur sur la rocade au niveau de la zone d'activités économiques de Bourrassé, sur les parcelles cadastrées section AE n°198p, 200p et 222p, pour une superficie de un hectare.

Cet ouvrage est destiné à désenclaver la zone d'activités de Bourrassé et la Clinique des Landes, permettre un accès direct à l'avenue Kennedy, pénétrante Sud de l'agglomération, depuis la rocade Est, assurer la desserte de la zone d'activités de Lubet / Loustaou et la liaison avec la route départementale 824 de Grenade sur Adour sans transiter par le carrefour giratoire de Mont-Alma.

La réalisation de cet ouvrage nécessite l'acquisition des terrains constituant l'emplacement réservé.

La valeur vénale de ces terrains a été estimée le 11 août 2010 par France Domaine à 6 000 € pour un hectare, soit 0.60 € par mètre carré et une négociation est en cours avec les propriétaires pour une acquisition amiable, à savoir :

- parcelles AE 198p et 200p, propriété de l'indivision TARTAS pour une superficie de 7 900 m² et un prix de 4 740 €,
- parcelle AE 222p, propriété de la SARL DE L'ETANG pour une superficie de 2 100 m² et un prix de 1 260 €.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et pièces nécessaires à ces acquisitions par devant Maître GINESTA, notaire associé de la SCP GINESTA DUVIGNAC-DELMAS, désigné par la commune,
- DECIDE dans le cas où la procédure amiable n'aboutirait pas et afin de ne pas retarder cette opération, de demander à Monsieur le Préfet des Landes l'ouverture d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire en vue de l'expropriation de ces terrains.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTE : main levée
 bulletin secret

Pour : 29 Blancs :
Contre : Nuls :
Abstentions : Votants : 29

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre-du-Mont, le 17 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Pierre JULLIAN

Pour extrait certifié conforme et certification
par le Maire que le présent acte est devenu
exécutoire par :

- Dépôt à la Préfecture le
- Affichage le

DEPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 16 novembre 2010 - Salle du Conseil Municipal - Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Date de convocation : 2 novembre 2010*

PRESENTS : M. JULLIAN Jean-Pierre, Maire, M. PRUGNAUD Jean-Philippe, M. MEZRICH Eric, M. BERBESSOU Jacques, M. CONDOM Alain, M. LEGAS Patrick, Mme CLEMENT Annette, M. DARRIEUTORT Jacques, M. DUCOS Jacques, Mme DUPOUY Cécile, M. SAPHY Bernard, Mme PETIT Janine, Mme DUPARC Frédérique, Mme ESCAFFRE Elodie, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette, Mme DEYRIS Myriam, M. FRICOT Eric, Mme DUBOURDIEU Françoise, M. MORIN Claude, Mme VIEMON Nadine, M. CHEVALIER Nicolas, Mme DEGARDIN Lucile, M. BOISSE Olivier.

ABSENTS EXCUSES : Mme RODRIGUEZ Annie procuration à M. MEZRICH Eric
M. CHEVALIER Daniel procuration à M. CHEVALIER Nicolas
M. LINXE Christophe procuration à Mme VIEMON Nadine
Mme GARRABOS Maryse procuration à Mme TAPIAU-DANGLA Arlette
M. PALUS Miguel procuration à Mme ESCAFFRE Elodie
M. SALOMON Alain procuration à M. BOISSE Olivier

Numéro d'ordre : 4

Objet : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE A LA REGIE DES EAUX POUR L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Les réseaux d'eau potable des villes de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont sont exploités par la Régie Municipale des Eaux et Assainissement de Mont-de-Marsan.

La convention du 30 juin 1966 précise les modalités techniques et financières de cette exploitation.

Les infrastructures - forages, ouvrages de stockage et de distribution - sont fortement interconnectées et les problématiques voisines sur les deux communes.

La Régie a en conséquence proposé une démarche commune permettant aux deux collectivités de réaliser un diagnostic des ouvrages et de se doter chacune d'un schéma directeur qui prenne en compte le développement de l'agglomération.

Afin d'optimiser les moyens techniques, financiers et humains nécessaires à cette étude, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE de recourir aux modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage pour assurer celle de l'étude diagnostique de l'ensemble des infrastructures de production, de stockage et de distribution d'eau potable de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont,

.../...

- DESIGNER la Régie Municipale des Eaux et d'Assainissement de Mont-de-Marsan comme maître d'ouvrage opérationnel de l'ensemble de l'étude et de son suivi technique, en coordination avec le comité de pilotage composé de représentants de la Régie, de la Ville de Saint-Pierre-du-Mont et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- APPROUVE la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'étude diagnostique des réseaux d'eau potable,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTE : main levée
 bulletin secret

Pour : 29 Blancs :
 Contre : Nuls :
 Abstentions : Votants : 29

Pour extrait certifié conforme,
 Saint-Pierre-du-Mont, le 17 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Pierre JULLIAN

Pour extrait certifié conforme et certification
 par le Maire que le présent acte est devenu
 exécutoire par :
 - Dépôt à la Préfecture le
 - Affichage le

DEPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2010 - Salle du Conseil Municipal - Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

Date de convocation : 2 novembre 2010

PRESENTS : M. JULLIAN Jean-Pierre, Maire, M. PRUGNAUD Jean-Philippe, M. MEZRICH Eric, M. BERBESSOU Jacques, M. CONDOM Alain, M. LEGAS Patrick, Mme CLEMENT Annette, M. DARRIEUTORT Jacques, M. DUCOS Jacques, Mme DUPOUY Cécile, M. SAPHY Bernard, Mme PETIT Janine, Mme DUPARC Frédérique, Mme ESCAFFRE Elodie, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette, Mme DEYRIS Myriam, M. FRICOT Eric, Mme DUBOURDIEU Françoise, M. MORIN Claude, Mme VIEMON Nadine, M. CHEVALIER Nicolas, Mme DEGARDIN Lucile, M. BOISSE Olivier.

ABSENTS EXCUSES : Mme RODRIGUEZ Annie procuration à M. MEZRICH Eric
M. CHEVALIER Daniel procuration à M. CHEVALIER Nicolas
M. LINXE Christophe procuration à Mme VIEMON Nadine
Mme GARRABOS Maryse procuration à Mme TAPIAU-DANGLA Arlette
M. PALUS Miguel procuration à Mme ESCAFFRE Elodie
M. SALOMON Alain procuration à M. BOISSE Olivier

**Objet : DEMANDE D'INSCRIPTION DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION
DU COSEC AU PROGRAMME 2011 DE LA DOTATION GLOBALE
D'EQUIPEMENT**

Numéro d'ordre : 5

Le service Bâtiments de la commune étudie le projet de restructuration et de mise en conformité des locaux du complexe sportif évolutif couvert qui ne répond plus à ce jour aux règles de sécurité, d'accessibilité et de confort requises pour un établissement qui reçoit du public et en particulier les jeunes scolarisés dans les établissements d'enseignement de la commune.

Une première tranche fonctionnelle de cette opération a été définie pour un montant hors taxe estimé à 500 000 €.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière de l'Etat, soit au titre de la Dotation Globale d'Equipement, soit dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux dont le projet de loi de finances 2011 envisage la création en lieu et place de l'actuelle dotation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la première tranche fonctionnelle de cette opération pour un montant hors taxe estimé à 500 000 € et en DECIDE l'exécution,
- DECIDE de solliciter de Monsieur le Préfet des Landes son inscription au programme 2011 de la Dotation Globale d'Equipement ou de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux si elle est créée,

.../...

- DIT que la présente délibération sera susceptible d'être modifiée pour répondre aux règles à poser dans le cadre de cette nouvelle dotation,
- DECIDE de solliciter tous autres organismes susceptibles de participer au financement de l'opération.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTE : main levée
 bulletin secret

Pour : 29 Blancs :
Contre : Nuls :
Abstentions : Votants : 29

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre-du-Mont, le 17 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Pierre JULLIAN

Pour extrait certifié conforme et certification
par le Maire que le présent acte est devenu
exécutoire par :

- Dépôt à la Préfecture le
- Affichage le

DEPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2010 - Salle du Conseil Municipal - Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

Date de convocation : 2 novembre 2010

PRESENTS : M. JULLIAN Jean-Pierre, Maire, M. PRUGNAUD Jean-Philippe, M. MEZRICH Eric, M. BERBESSOU Jacques, M. CONDOM Alain, M. LEGAS Patrick, Mme CLEMENT Annette, M. DARRIEUTORT Jacques, M. DUCOS Jacques, Mme DUPOUY Cécile, M. SAPHY Bernard, Mme PETIT Janine, Mme DUPARC Frédérique, Mme ESCAFFRE Elodie, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette, Mme DEYRIS Myriam, M. FRICOT Eric, Mme DUBOURDIEU Françoise, M. MORIN Claude, Mme VIEMON Nadine, M. CHEVALIER Nicolas, Mme DEGARDIN Lucile, M. BOISSE Olivier.

ABSENTS EXCUSES : Mme RODRIGUEZ Annie procuration à M. MEZRICH Eric
M. CHEVALIER Daniel procuration à M. CHEVALIER Nicolas
M. LINXE Christophe procuration à Mme VIEMON Nadine
Mme GARRABOS Maryse procuration à Mme TAPIAU-DANGLA Arlette
M. PALUS Miguel procuration à Mme ESCAFFRE Elodie
M. SALOMON Alain procuration à M. BOISSE Olivier

Objet : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR UNE STRUCTURE MULTISPORTS

Numéro d'ordre : 6

Les besoins des groupes scolaires de la commune et de l'Association du Quartier de La Moustey (AQM) font apparaître un déficit de structures de sports de proximité.

Par conséquent, il est envisagé de réaliser une structure multisports de plein air derrière la piste de skate parc. Cette structure, de part sa position centrale répondrait aux besoins des trois groupes scolaires, à l'association AQM et à l'Accueil de Loisirs.

Elle s'inscrirait directement dans le cadre de la politique de la ville car comprise dans le périmètre de la Z.U.S. .

Cette structure multisports compléterait l'offre de services sportifs proposée sur la commune et les globaliserait sur un site unique (COSEC, skate parc, fronton, piscine).

Elle demeurerait néanmoins accessible à tous et offrirait la possibilité de pratiquer du football, du basket, du volley, du handball, de l'athlétisme et du roller.

Elle serait constituée d'un plateau de jeux revêtu d'une surface anti-bruit et entourée d'une structure métallique pare-ballons.

Elle profiterait directement de l'agrandissement de l'école Frédéric Mistral et de la création d'une nouvelle école de basket sur la commune.

De plus, ce projet serait directement accessible au jeune public ne bénéficiant pas de moyens de locomotion pour se rendre sur le site de Menasse, et plus particulièrement les habitants de la Z.U.S de La Moustey.

.../...

Le coût de la surface d'environ 30m / 20m est estimé à 60 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- de solliciter des subventions :
 - o de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.),
 - o de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.),
 - o du Centre National de Développement du Sport (C.N.D.S.),
 - o du Conseil Régional d'Aquitaine au titre de la politique de la ville.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTE : main levée
 bulletin secret

Pour : 29 Blancs :
Contre : Nuls :
Abstentions : Votants : 29

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre-du-Mont, le 17 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Pierre JULLIAN

Pour extrait certifié conforme et certification
par le Maire que le présent acte est devenu
exécutoire par :
- Dépôt à la Préfecture le
- Affichage le